Étrange et familier

Par Camille de Vulpillières

La “crise des migrants” a réactivé chez de nombreux citoyens une volonté d’accueil. Si ces initiatives ne peuvent à elles seules constituer une réponse aux défis posés par les migrations, l’anthropologue M. Agier cherche à en tirer les principes d’une politique d’hospitalité à la hauteur des enjeux.

À propos de : Michel Agier, *L’Étranger qui vient. Repenser l’hospitalité*, Seuil, 2018 150 p., 17 €. Compte rendu publié en partenariat avec la revue *De facto*.

Au sein des multiples ouvrages et réflexions suscités par ce qu’il est convenu d’appeler la crise des migrants, le dernier ouvrage de M. Agier, anthropologue, directeur d’études à l’École des Hautes Études en Sciences Sociales et directeur de recherche à l’Institut de Recherche pour le Développement, se distingue par sa capacité à conjuguer deux démarches trop souvent séparées : le questionnement théorique et conceptuel d’un côté, les recherches empiriques de terrain de l’autre.

L’ouvrage est centré sur la fonction que remplit l’hospitalité, quels que soient les contextes dans lesquels elle se déploie : il s’agit, souligne l’auteur, d’une *réponse à un problème* bien spécifique, celui posé par l’arrivée de l’étranger, qui, en raison de la surprise et de l’inconfort qu’il peut susciter, risque toujours d’être assimilé à un intrus et donc rejeté. La réflexion de M. Agier consiste à tenir ensemble, grâce à la notion d’hospitalité, les deux faces qui caractérisent l’étranger : le fait que sa présence soit toujours, à des degrés divers, une épreuve (pour lui-même, mais aussi, c’est le point de vue principalement adopté ici, pour la communauté où il arrive), et qu’il soit pourtant possible de l’intégrer dans une certaine mesure, de lui ménager une place. La démarche adoptée est claire : piocher, dans le vaste répertoire des pratiques d’hospitalité connues, les éléments destinés à refonder une hospitalité propre à notre temps et adaptée aux problèmes que nos sociétés rencontrent aujourd'hui.

L’hospitalité aujourd'hui

Le problème envisagé est présenté dès les premières pages sous la forme d’un diagnostic : les politiques de fermeture des États européens mises en place pour répondre à la ‘crise des migrants’, dans laquelle l’auteur préfère voir une « crise des États-nations face à la mobilité » (p. 10), ont conduit nombre de citoyens ou d’associations, par contraste, à accueillir les étrangers par leurs propres moyens, sous une forme plus ou moins improvisée et essentiellement réactive, pour faire contrepoids à la politique mise en œuvre. Cependant, ce retour de l’hospitalité privée relève plus d’un symptôme que d’une solution : elle signale l’insatisfaction d’une partie de la population face aux politiques menées et le malaise des États contemporains face à la circulation internationale. Toutefois, compte tenu de l’ampleur du phénomène des migrations, elle ne peut représenter une solution satisfaisante. Il s’agirait plutôt d’« un concept ancien [qui] revient, mais en creux, en négatif, en point d’interrogation ou de protestation » (p. 15), soulignant ainsi l’absence de toute politique d’hospitalité, pourtant indispensable à notre temps, et dont M. Agier tente d’esquisser les contours possibles.

« Faire de l’étranger mon hôte »

L’une des principales qualités de l’ouvrage est de ne pas verser dans une esthétisation de la notion d’hospitalité (sa « sacralisation », écrit M. Agier, p. 30), qui donne souvent lieu à des développements très abstraits, comme ceux de Derrida soulignant le fossé infranchissable entre la Loi de l’hospitalité, nécessairement inconditionnelle, et sa mise en œuvre pratique qui suppose au moins une délimitation de l’espace du chez-soi et trahit donc toujours cet idéal ; l’auteur tient au contraire à aller au-delà du consensus de surface suscité par la notion pour envisager les tensions et les problèmes concrets posés non par l’hospitalité *en général*, mais par les pratiques effectives dans lesquelles elle se traduit. Il part donc de la *relation d’hospitalité*, plutôt que de son concept. Il ne s’agit pas pour autant de s’en tenir à un catalogue des pratiques recensées d’hospitalité, et c’est en cela que le point de départ adopté, consistant à voir dans l’hospitalité la réponse à un problème (comment faire de l’étranger mon hôte et non pas mon ennemi), se révèle particulièrement précieux : il permet de maintenir la *nécessité* de l’hospitalité qui s’impose comme un devoir dans le contexte actuel. Cette démarche rend possible une interrogation fructueuse à partir de l’éthique derridéenne, qui l’ancre à nouveau dans le terreau de la pratique : « que faire de cette conception de l’hospitalité inconditionnelle, quelle place lui donner dans une anthropologie sociale et politique de l’hospitalité ? » (p. 29).

L’anthropologue et l’hospitalité, hier et aujourd'hui

À mi-chemin de l’approche conceptuelle et de l’approche empirique, l’auteur met à profit ses propres études de terrain et divers travaux d’anthropologues pour dégager les « formes élémentaires » de l’hospitalité (p. 30). On peut en résumer ainsi les principaux traits : l’hospitalité comporte bien une dimension sacrée, comme le faisait valoir Derrida, parce qu’elle s’apparente au don. Pour autant, elle n’est pas désintéressée, dans la mesure où celui qui l’octroie en retire un certain prestige social (Bourdieu, Pitt-Rivers) ; enfin, il s’agit d’une relation à la fois réciproque, où chacun a des droits et des devoirs, et asymétrique, ce que manifeste souvent l’assimilation de l’hôte reçu à un enfant (Pitt-Rivers, Gotman). Par ailleurs, et c’est ici que l’on retrouve en creux les enjeux contemporains, l’hospitalité est toujours limitée dans le temps, en ce qu’elle prend fin avec le départ ou au contraire l’inclusion de l’étranger, et ~~qu’~~elle suppose toujours de rendre l’étranger familier (elle s’adresse d’ailleurs prioritairement aux membres de la famille, au sens large). L’élargissement de ses bénéficiaires, au-delà des membres de la famille, se fera donc grâce à des intermédiaires qui servent de lien entre l’hôte qui reçoit et celui qui est reçu : associations diverses, communautés religieuses, etc. On est bien loin ici de la figure abstraite de l’étranger parfaitement anonyme et inconnu : l’hospitalité qui s’adresse à cette dernière figure n’est que l’un des derniers avatars historiques de la pratique, celle qui est prise en charge par l’Église puis par l’État. On retrouve alors le problème de départ : cette hospitalité publique et étatique ayant disparu, comment faire de l’étranger qui vient mon hôte ici et maintenant ?

L’hospitalité refleurit en effet sous une forme à la fois individuelle, associative et municipale, mais toujours éprouvante et problématique pour ses acteurs, parce que « les pratiques actuelles mettent en évidence les efforts pour pallier la disparition des cadres sociaux qui l’ont longtemps encadrée » (p. 57). L’analyse des initiatives recensées dans le 2e chapitre met en lumière les tentatives de codification de cette pratique émergente - ou plutôt ré-émergente. Le constat est net : ces initiatives, quelles qu’en soient la forme et la motivation, restent insuffisantes pour « répondre efficacement à la place prise par les migrations dans le monde » (p. 67). Certes, l’hospitalité communale offre une piste prometteuse, comme échelon intermédiaire entre les individus et l’État, mais elle demeure embryonnaire, dans la mesure où elle entre en conflit avec la structure politique actuelle centrée sur l’État ; pour autant, elle n’est pas à négliger dans la mesure où, alors que l’État-monde est inconcevable, la ville-monde l’est bel et bien : elle ouvre une piste possible pour un cosmopolitisme renouvelé.

Cette notion de cosmopolitisme, aujourd'hui tout aussi rebattue que l’hospitalité, est pensée elle aussi comme la réponse à un problème propre à chaque époque ; le nôtre serait celui de l’inégal accès à la mobilité, ce qui explique que, parmi les penseurs commentés, à savoir Simmel, Park et Kant, ce soit ce dernier qui attire le plus l’attention de M. Agier. Son ambition est toutefois de repenser le droit de visite en l’émancipant du cadre kantien qui restait centré sur les États, dont l’ancrage local est un obstacle majeur. Soulignant que le droit cosmopolitique kantien, comme droit de visite, est devenu réalité pour une partie de l’humanité, il identifie comme problème pour notre temps la question de sa traduction politique, consistant précisément à déterminer son statut par rapport à l’État : toute la difficulté, malgré la floraison d’initiatives et de revendications sur la question des migrations, est qu’« il n’y a pas de place dans les dispositifs de pensée et d’action nationaux pour donner un sens et une efficacité à ces mouvements » (p. 97). Quittant donc le cadre étatique, il se lance dans la recherche des lieux d’émergence de la « condition cosmopolite, au sens d’une expérience vécue, quotidienne et ordinaire » (p. 104).

Repenser les figures de l’étranger

L’ouvrage analyse alors cette expérience rendue ordinaire par la mondialisation et la généralisation des échanges et des déplacements, dont le migrant, parce qu’il fait l’expérience du franchissement des frontières, représenterait « la pointe avancée d’un monde ordinaire en formation » (p. 107) ; pour cette raison, son parcours offre un terrain à l’anthropologue. Michel Agier en tire quatre figures de l’étranger, ou plutôt quatre façons de « devenir étranger » (titre du dernier chapitre) : en arrivant d’ailleurs (*l’outsider*) ; en franchissant une frontière (le *foreigner*) ; en quittant ce qui nous est familier (le *stranger*) ; et en étant radicalement autre (*l’alien*). Deux constats antithétiques s’imposent : d’une part, nous sommes tous étrangers, à un degré quelconque, selon l’un ou l’autre de ces quatre curseurs ; d’autre part, les États ont constitué les migrants en *aliens*, en figures d’étrangeté radicale qui ne suscitent que le rejet. Cette figure est repérée par M. Agier comme le spectre qui suscite les politiques actuelles de la frontière. Inversement, faire disparaître ce spectre supposerait de l’intégrer selon l’axe des trois premières catégories : libérer la circulation, faciliter l’appartenance, augmenter la connaissance et la reconnaissance des cultures. En effet, alors que les trois premières catégories définies peuvent s’inscrire dans la relation d’hospitalité, la dernière, celle qui pourtant prédomine dans les pratiques et représentations politiques actuelles, ne le peut pas, ce qui explique la fermeture des États et la nécessité de fonder une *politique* d’hospitalité pour notre époque.

Cette typologie des figures de l’étranger est un apport notable de l’ouvrage ; on pourrait même dire que, plus que l’hospitalité, ce que l’auteur « repense », comme le titre l’annonce, est l’étranger, soulignant la « place axiale » (p. 12) qu’il occupe aujourd'hui et est amené à occuper de plus en plus. Sur la question de la refondation de l’hospitalité, la réflexion demeure plus programmatique que développée : elle cerne rigoureusement le problème et les enjeux auxquels notre époque a à faire face, c'est-à-dire faire de l’étranger un hôte pour éviter d’en faire un *alien* ou un ennemi, mais ne fait qu’esquisser les réponses envisageables, comme l’idée, évoquée en conclusion, d’appréhender l'hospitalité comme un droit plus que comme un devoir, pour en faire un droit opposable et éviter qu'elle soit réduite comme aujourd'hui à une « faveur » (p. 141), point effectivement commun aux politiques étatiques de fermeture et aux initiatives militantes d’accueil. L’objectif diagnostique et programmatique est plus qu’atteint ; reste à souhaiter qu’un nouvel ouvrage vienne prochainement déployer les pistes de réponse ébauchées par l’auteur.

Publié dans laviedesidees.fr le 15 mai 2019